



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Étudiants internationaux

Bienvenue, votre santé est protégée

En venant étudier en France,
vous bénéficiez d'une couverture santé simple.



Vous venez faire vos études en France ?

Suite à votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur :

1

INSCRIVEZ-VOUS SUR etudiant-etranger.ameli.fr

(attention à bien déposer **la totalité** des pièces justificatives)



2

CRÉEZ VOTRE COMPTE AMELI



3

COMMANDEZ VOTRE CARTE VITALE



4

DÉCLAREZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT



Pour être accompagné :

3646

**Service gratuit
+prix appel**

depuis un numéro international :
09 74 75 36 46 (depuis la France)
0033 974 75 36 46 (depuis l'étranger)